INSCRIPTION DE LA CESSION TOTALE DU PERMIS DE RECHERCHES N° 5008

(82)5

Conformément aux prescrits de l'article 380, alinéa 1er du Règlement Minier;

Considérant le contrat de cession du Permis de Recherches n° 5008 signé entre Monsieur MISUNU BONANA et la société IRON MOUNTAIN ENTREPRISES Ltd, en date du 11 avril 2006, ainsi que les avis cadastral et technique émis respectivement en date du 26 mai 2006 et du 5 juin 2006;

Le Certificat de Recherches n° CAMI/CR/2233/2006 établissant le Permis de Recherches n°5008 est cédé à la société IRON MOUNTAIN ENTREPRISES Itd ayant son siège social au 7^{eme} Etage de l'Immeuble UBC, sis avenue des aviateurs, Commune de la Gombe, à Kinshasa.

Fait à Kinshasa, le 06 JUN 2006

Jean-Félix MUPANDE

Directeur Général